

Discours lors de la réception des Conseils de la Fonction Militaire

Messieurs les ministres,

Messieurs les officiers généraux,

Mesdames, Messieurs les membres des Conseils de la fonction militaire,

Je vous reçois donc aujourd'hui. J'en avais pris l'engagement, c'était le 13 juillet et j'avais dit combien j'attachais du prix à cette concertation et combien je souhaitais vous accueillir, ici, pour que nous puissions échanger sur les conditions de votre métier et sur l'avenir de l'institution militaire.

A travers vous, c'est l'ensemble des forces armées et de sécurité que j'accueille. Et depuis que je suis rentré en fonction, cela va faire maintenant 16 mois, j'ai pu apprécier, en diverses occasions, l'excellence de nos armées, notamment en opérations.



Il y a quelques jours, j'étais avec le ministre de la Défense, le ministre des Anciens combattants, à Bamako, au Mali, lors de l'investiture du nouveau Président. Je me suis rendu avec le chef d'Etat-major des armées, mon chef d'Etat-major particulier, auprès de nos forces qui étaient alors rassemblées et à qui j'ai rendu hommage car l'opération Serval a été réussie du début jusqu'à la fin.

Le début, c'est lorsqu'il faut faire l'intervention, permettre qu'elle puisse avoir la plus grande efficacité. Elle a donc été soigneusement et scrupuleusement préparée. Ce fut le cas jusqu'à la fin, c'est-à-dire l'organisation de l'élection présidentielle - c'est fait - et des législatives bientôt. Parce que l'opération Serval et les composantes qui s'y ajoutent font que nous pouvons assurer aux Maliens la transition vers la démocratie.

Je sais ce qu'a été le sacrifice de nos soldats. Sept d'entre eux sont morts. D'autres ont été blessés. Je pense à leurs familles, je pense à leurs camarades qui ont vécu des conditions effroyables, c'est-à-dire des températures que nous ne pouvons pas connaître - 50°C - et des conditions de combat particulièrement éprouvantes. Ils ont fait face. Ils ont vaincu l'ennemi, chassé les terroristes, même si nous pouvons les voir revenir. C'est pourquoi nous devons assurer une certaine permanence. Ils ont redonné au Mali l'intégrité de son territoire.



Mais ces forces-là ont fait encore davantage. Elles permettent à la France d'être non seulement respectée mais félicitée dans toute l'Afrique. Non pas simplement parce que nous aurions porté une aide à un régime mais parce que nous avons pu ainsi démontrer que les Africains, avec la France et en bonne place avec les Européens, peuvent vaincre le terrorisme. Le terrorisme est hélas bien installé en Afrique, en Libye et aussi au Nigeria et peut-être, demain, en Centrafrique si nous n'y prenons garde. Les forces françaises sont donc aussi là, dans nos opérations extérieures. J'ai pu, là-aussi, en voir tout le professionnalisme.

Je m'étais rendu également, c'était au tout début de mon mandat, en Afghanistan. Je me souviens de ce moment où j'avais informé que nous allions nous retirer pour la fin de l'année 2012, avant même que nous n'en ayons apparemment terminé. Cette question pouvait être posée : pourquoi se retirer aussi vite ? Est-ce qu'il n'y avait pas des risques à prendre ? Je considérais que, à ce moment-là, nous avons rempli la mission et que nous pouvions donc amorcer le retrait plus tôt qu'il n'avait été prévu. Là-encore, je veux saluer la technicité. Nous avons pu faire ce retrait sans perte humaine alors même que c'était dans des conditions très risquées. Ramener le matériel, le réacheminer vers la France... Nous avons gardé un contingent à l'hôpital, un autre à l'aéroport. Et là-aussi, nous avons été respectueux de nos alliés, respectueux de l'Afghanistan et nous avons pu atteindre la mission. Dois-je continuer sur tout ce que vous faites en opération ?

Je pense aussi au plan Vigipirate car il nous a fallu mettre, de nouveau, un cran de plus pour



assurer la sécurité de nos concitoyens dans un moment où il y avait et où il y a encore des risques. Je sais aussi ce que représentent des missions dont on parle peu qui sont pourtant très délicates. La mission Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane. Là-aussi, peu de temps après mon entrée en fonction, deux gendarmes, deux militaires ont été tués. Je pense aussi à leur famille. Et nous devons pourtant être là pour éviter ce banditisme, cette violence dans un département d'outre-mer, la Guyane.

Je pense aussi à tout ce qui se fait et qui n'est pas forcément visible, c'est-à-dire la permanence de nos hélicoptères armés, de nos avions pour protéger notre espace aérien : nos 37 bâtiments en permanence en mer ; nos sous-marins qui nous permettent d'avoir une dissuasion qui donne à la France un statut particulier dans le monde ; et, bien sûr, toutes les unités de gendarmerie sous l'autorité du ministre de l'Intérieur pour assurer là-aussi la quiétude, la tranquillité de nos concitoyens. Quand nous voyons un certain nombre de délits augmenter en zone gendarmerie, nous savons bien que la délinquance a pris un autre tour et que les gendarmes font face, aussi, à ces bandes ou à ces éléments venus souvent, pas toujours, de l'étranger.

Voilà ce que je voulais vous signifier. Notre reconnaissance pour l'action qui est menée.



Vous les militaires, vous faites un métier singulier. Chaque profession peut se dire cela. Moi aussi, je me dis que c'est un métier singulier, au sens propre et au sens figuré. Mais, vous, votre métier est exceptionnel. Il ne peut pas être comparé à un autre parce que vous servez la France, sa sécurité, sa défense. Et vous devez donc avoir, de la part de la Nation, non pas simplement une reconnaissance morale ou verbale - ce n'est pas ce qui coûte le plus cher - mais également une reconnaissance à travers le maintien de l'effort de défense.

Le ministre Jean-Yves LE DRIAN a beaucoup fait pour que le budget puisse être préservé dans la loi de programmation militaire. Ma décision a été de le sanctuariser, comme l'on dit, à plus de 31 milliards 400 millions - chaque million compte - pour que, à partir de 2016, il puisse même y avoir une légère augmentation. Je sais bien, quand je lis la presse, certains se disent : pourquoi n'avons-nous pas fait davantage ? Pourquoi n'avons-nous pas commandé plus d'avions, plus de frégates, plus de matériels ? Sans nous dire exactement avec quels moyens, mais dans le contexte budgétaire que chacun connaît - je ne vais pas dire le contexte fiscal - où on demande quand même beaucoup à nos concitoyens.

Faire que nous puissions maintenir le budget de la Défense à l'euro près et même l'augmenter à partir de 2016 - même si ce qui va compter pour vous, ce sont les deux prochaines années - c'est quand même un choix qui mérite d'être apprécié pour ce qu'il est, c'est-à-dire une confiance. Pas simplement pour afficher un chiffre, pour dire : « regardez comme nous nous protégeons bien ».



Nous sommes le seul pays d'Europe à pouvoir assurer cette garantie. Si je me laissais aller, je me dirais peut-être que les pays européens devraient nous verser quelque chose pour leur propre sécurité. Je ne sais pas si je pourrai un jour mettre cette question sur la table, mais quand même !

Si nous sommes Européens - et nous le sommes tous -, si nous sommes conscients que l'Europe doit de plus en plus jouer un rôle pour sa propre sécurité parce qu'elle aura à faire face, seule, à un certain nombre de défis ou de risques, c'est vrai que la France prend plus que d'autres sa part - y compris par la force de dissuasion nucléaire et par la présence, la vôtre, partout dans le monde.

Alors, j'ai veillé aussi à ce que, une fois ce budget établi, une fois la loi de programmation présentée, nous puissions maîtriser la réorganisation des forces. Je connais la situation de nos armées depuis longtemps. Quand j'étais parlementaire, j'étais rapporteur du budget de la Défense à la Commission des finances. J'avais succédé à M. LE DRIAN. Déjà, à cette époque, il y avait les réorganisations : « Armées 2000 » pour les plus anciens. Depuis 25 ans - j'ai été élu en 1988 - il y a toujours eu des réorganisations dans les armées. On dit toujours que c'est la dernière. Celle-là n'est pas la dernière, il y en aura d'autres parce que cela fait partie de l'adaptation des forces à la réalité.



Je sais ce que cela représente parce qu'il s'agit de fermer un certain nombre de sites, de faire déménager, enfin cela vous y êtes habitués, de modifier un certain nombre d'organisations, de fusionner un certain nombre de régiments... Tout cela est difficile à vivre et à accepter. Alors, les restructurations qui seront annoncées prochainement par le ministre seront limitées au minimum. Cela veut dire qu'il y en aura mais que nous veillerons à ce qu'il n'y en ait pas trop.

La solidarité gouvernementale jouera son rôle. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que les ministères qui ne dépendent pas que du ministre de la Défense ou du ministre de l'Intérieur auront à prendre leur part de ces restructurations pour qu'aucun militaire ne puisse connaître une situation difficile. Et justement, puisque nous sommes ensemble, je veux parler de la condition des militaires. C'est un élément essentiel du moral et de la qualité de l'engagement.

La condition militaire, c'est ce qui permet d'abord une efficacité opérationnelle. C'est parce que l'on est bien dans son métier que l'on peut donner le meilleur de soi-même. Ensuite, la condition militaire, c'est ce qui va permettre d'attirer des jeunes car nous avons ce sujet devant nous. Comment faire qu'il y ait toujours des nouvelles générations qui viennent s'engager et prendre leur place ? Or, si l'on a une condition militaire détériorée, comment assurer l'attractivité du métier ? La condition militaire, c'est aussi d'apporter à vos familles le confort d'esprit qu'elles méritent.



Pour cet ensemble de raisons, et je sais que cela n'a pas été facile, le ministre de la Défense a annoncé un plan d'amélioration de la situation du personnel militaire. C'était lors de la dernière session du CSFM. En adoptant ce plan, l'idée, c'est que la vie du personnel militaire et des familles soit simplifiée et que la spécificité du métier, dont je parlais, soit pleinement reconnue par les responsables publics. Je sais que vous avez travaillé sur un certain nombre de textes et notamment , récemment, sur le projet de loi sur les retraites pour qu'il y ait toujours le maintien des dispositifs spécifiques à la communauté militaire.

Tous ceux qui disent qu'il faudrait que tout le monde soit dans le même régime doivent à un moment constater qu'il y a toujours des spécificités. Cela ne veut pas dire qu'il faut maintenir ce qui n'a pas de raison d'être. Mais il y a un métier qui forcément entraîne des conditions pour la retraite. Vous avez d'ailleurs soulevé dans la préparation de ce texte un problème, une iniquité, qui figurait dans la loi de 2010 et qui faisait que les militaires, qui quittaient l'uniforme sans avoir atteint quinze ans de service, n'avaient pas droit à une pension militaire. J'annonce ici que pour tous les militaires qui s'engageront, à compter du 1er janvier 2014, cette inégalité, cette injustice sera réparée. Désormais, les militaires seront alignés sur les autres agents publics et bénéficieront d'une ouverture des pensions dès deux ans de présence.

Dans ces réformes, je sais que le rôle que vous jouez au sein du CFM et du CSFM est grand. Et je veux vous féliciter pour votre réactivité quand il y a un sujet ; votre expertise pour essayer d'en



comprendre les raisons ; et votre persévérance pour faire aboutir un certain nombre de propositions - je n'ose pas dire de revendications, mis cela revient souvent au même ! Les travaux du Livre blanc et de la loi de programmation militaire ont d'ailleurs pour partie été inspirés par les échanges.

Je pense aussi à ce qui pour moi est un mystère et qui s'appelle le système Louvois. Je ne sais pas qui a pu inventer un tel mécanisme ! D'ailleurs, celui qui l'a inventé, à mon avis, ne veut pas se révéler et je le comprends. Personne ne sait qui a autorisé cette affaire... Il n'empêche que c'est inexplicable mais cela doit être réformable. Tous les efforts sont faits. Je le sais parce que le ministre LE DRIAN m'en parle régulièrement et je lui en parle assez souvent. Tous les efforts sont faits pour remédier à ce que l'on appelle dans le jargon administratif un dysfonctionnement.

Il faudrait d'ailleurs écrire des livres sur le dysfonctionnement. Qui dysfonctionne et pourquoi ? Mais c'est vous qui êtes touchés. Donc ce système doit être stabilisé et les soldes payées au jour prévu et avec la préoccupation d'éviter ce que l'on appelle les indus et les remboursements, ce qui est encore plus préjudiciable.

Alors, depuis des décennies, vous faites vivre - pas vous, mais votre institution - ce que l'on appelle la concertation au sein de la communauté militaire. Cette concertation est originale puisque



vous n'avez pas l'exercice du droit syndical. Il ne s'agit pas ici de le proposer car s'il y a un consensus, c'est bien pour qu'il n'y ait pas cette représentation qui est incompatible avec le statut militaire. En même temps, il doit y avoir un dialogue et il doit être responsable mais, en même temps, original. Il doit être réel, c'est-à-dire qu'il doit y avoir de la franchise mais aussi du résultat pour que les informations circulent.

Ce qu'il y a de plus grave dans une organisation, c'est quand l'information est retenue et qu'elle ne remonte pas ou, pire, quand elle ne descend pas. Et le rôle de vos institutions, c'est de permettre qu'il y ait cet échange d'informations, parfois même de la donner aux autorités politiques responsables. Je sais aussi que vos chefs font tout ce qu'ils peuvent pour, là-encore, parallèlement, informer les décideurs. Obéir, ce qui est votre devoir, ne s'oppose en rien à l'instauration d'un dialogue. C'est même la condition de la confiance dans l'autorité. Le dialogue est fait d'information, d'adhésion, d'écoute, de respect, de crédibilité, mais aussi de légitimité.

Le Conseil supérieur de la fonction militaire est une instance de premier plan du ministère de la Défense. Il rassemble aujourd'hui l'ensemble des CFM des quatre armées et des services du ministère. Ces structures doivent avoir la plus grande légitimité. Cela tient à leur mode de désignation et à la disponibilité de ceux qui en ont la charge. Et je suis conscient qu'il y a encore des efforts à faire dans ce sens. Le Haut comité d'évaluation de la condition militaire complète utilement nos informations et j'ai pris l'engagement, autant qu'il sera possible, de traduire ses



conclusions dans les meilleurs délais.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire devant vos chefs et aussi devant les ministres. La chaîne de la concertation et la chaîne du commandement ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre. Et c'est pourquoi j'ai demandé qu'une réflexion soit lancée pour faire évoluer encore le dialogue social dans les armées, dans la gendarmerie comme dans les services. Bien sûr, cette évolution du dialogue se tiendra dans le cadre de votre statut et des obligations propres à votre métier. Et chaque fois que l'on peut enrichir la concertation et le dialogue, c'est bon pour l'armée et donc bon pour la Nation. Je souhaite que des propositions me soient formulées pour la 90ème session du CSFM.

Je connais votre professionnalisme, votre rigueur mais aussi votre ouverture d'esprit, votre attachement aux traditions. L'armée sait les perpétuer. Mais aussi je fais confiance à votre capacité d'imaginer et de changer parce qu'il faut aussi innover. Vous portez une belle ambition, celle de servir la France et en tant que chef des Armées, je suis responsable de cette ambition, de sa réalisation et de son accomplissement.

Merci à tous.

